



Association  
des Sports  
et de la Culture  
de Rosheim

4 avenue Foch  
67560 ROSHEIM  
Tél. 06 60 77 78 32  
E-mail : info@ascro.fr  
Site internet : ascro.free.fr



## Bulletin d'inscription « Accompagnateur » ou « Photographe » Carnaval Vénitien de Rosheim (02 et 03 mars 2024)

**Veuillez remplir un formulaire par personne, merci**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

Adresse mail : (obligatoire).....

Site internet : (obligatoire).....

Numéro de portable : .....

Etes-vous un photographe professionnel ?    Oui     Non

Inscriptions aux repas avec les costumés dans la salle des fêtes (merci de compléter le tableau ci-dessous et de joindre un chèque à votre inscription) (tarif spécial accompagnateur/photographe)

Repas	Prix du repas	Commande (oui/non)		A payer (si vous avez coché « oui »)
Vendredi soir *	18 €	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	€
Samedi midi	15 €	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	€
Samedi soir	18 €	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	€
Dimanche	15 €	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	€
<b>TOTAL</b>				<b>€</b>

\*Participation au repas du vendredi soir (participation de 18 € à joindre à votre dossier d'inscription ; le menu inclus 1 apéritif / tarte flambée à volontés / Dessert tartes flambée sucrée. (Hors boissons)

**NB** : l'annulation et le rajout sera possible jusqu' au 18 Février 2024

*Pour les photographes*

Raison de votre demande d'accréditation / Quels usages seront fait des photos ?

.....  
.....

Nom du costumé accompagné : .....

Une question ou une remarque de votre part ?

.....  
.....

Le nombre de photographes accrédités avec accès au parvis sera limité à 30 personnes. (Les photographes ayant pris des repas seront prioritaires pour recevoir une accréditation)

Vous serez informés par email.

Si votre demande d'inscription n'est pas retenue, votre chèque vous sera renvoyé dans les plus brefs délais.

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature

**Bulletin à retourner à l'ASCRO au plus tard le 18 février 2024 par voie postale.**